

Informations et matériel

Sur la page Internet du collège (www.kollegium.ch, sous «Journée nationale de vaccination contre la grippe»), vous trouverez les documents destinés aux patients, les documents destinés aux médecins, les informations de base et les liens importants. Vous pouvez en outre vous inscrire pour participer en tant que médecin de famille en cliquant sur le bouton «inscription à la liste des cabinets de vaccination» (tout au fond de la page d'accueil).

L'Office fédéral de la santé publique, OFSP, propose des informations approfondies disponibles sur les sites www.influenza.admin.ch et www.uniscontrelagrippe.ch. Aux adresses mentionnées ci-dessous, il est possible de commander des affiches pour le cabinet, du matériel d'information destiné au public (nouveaux documents également pour la femme enceinte) ainsi que pour le personnel de santé.

Contacts et adresses pour de plus amples informations

Collège de Médecine de Premier Recours CMPR
www.kollegium.ch; Dagmar Sutz, coordinatrice du CMPR pour la journée de vaccination contre la grippe, dagmar.sutz@kollegium.ch; Fabian Egli, co-coordonateur, fabian.egli@kollegium.ch, Landhausweg 26, 3007 Bern, Tél. 031 370 06 70/74, Fax 031 370 06 79.

Office fédéral de la santé publique
www.influenza.admin.ch, www.uniscontrelagrippe.ch. Pour toute commande de matériel d'information : OFCL, distribution des publications, 3003 Berne, Fax: 031 325 50 58, verkauf.zivil@bbl.admin.ch; bulletin d'informations générales (311.295.f), flyer pour les femmes enceintes (311.294.f), factsheet (311.280.f), bulletin d'informations pour les spécialistes (311.297.f), affiche double face A3 (311.298.f).

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste FMH en médecine générale




Conformément au programme de formation postgraduée et à la décision du Comité central de la FMH du 3 février 1999, la réussite de l'examen de spécialiste est une condition requise pour les candidats au titre FMH en médecine générale qui ont terminé leur formation postgraduée après le 31 décembre 2001. Il est recommandé de passer l'examen de spécialiste au plus tôt durant la dernière année de la formation postgraduée réglementaire (art. 22 RFP).

Une journée d'information pour la préparation à l'examen est organisé depuis 2004.

L'examen de spécialiste sera organisé la dernière fois sous cette forme en 2012.

Partie écrite théorique

Vérification des connaissances dans le domaine de la médecine générale à l'aide d'un examen constitué de questions demandant des réponses courtes.

Lieu: Auditoire Ettore Rossi, Clinique pédiatrique, Hôpital de l'Île, Berne.

Date: Le jeudi 3 mai 2012, de 10 h 00 à 13 h 00.

Seuls les titulaires d'un diplôme fédéral de médecin et d'un diplôme de médecin étranger reconnu sont admis à l'examen de spécialiste. (Copie du diplôme de médecin et, le cas échéant, confirmation de la reconnaissance par l'OFSP.)

Examen oral pratique

Appréciation des aptitudes importantes pour le domaine de la médecine générale: le candidat est observé pendant une consultation de médecine générale.

Lieu: Organisation de manière décentralisée dans des cabinets de médecine générale.

Date: Dans l'année suivant l'examen écrit.

Taxe d'examen

La SSMG prélève une taxe d'examen de Fr. 1350.- pour l'ensemble des deux examens.

Inscription

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

Secrétariat SSMG, Mme L. Schneider
 Oberplattenstrasse 73
 9620 Lichtensteig
 tél. 071 988 66 40
 fax 071 988 66 41
 e-mail: info@sgam.ch

Délai d'inscription pour l'examen: 15 janvier 2012

Journée d'information et de préparation

Le jeudi, 2 février 2012 à Lausanne
 Frais Fr. 60.—

Inscription journée d'information : jusqu'au 15 décembre 2011 auprès du Secrétariat SSMG.